



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU COMPTE PATHÉ

Version avril 2024

Article 1 – Présentation et Définitions

1.1 Présentation

Le Compte Pathé (ci-après « le Compte Pathé ») est géré par Pathé Cinémas Services, société en nom collectif au capital de 203 008 euros immatriculée sous le numéro 392 706 412 au RCS de PARIS et domiciliée 2 rue Lamennais 75008 Paris et ci- après « Pathé ».

Le Compte Pathé permet à son titulaire (ci-après « l'Utilisateur ») de gérer ses informations personnelles, ses réservations, ses abonnements, ou autres actions commerciales (achat, location) sur :

- le Site : www.pathe.fr
- les Applications Mobiles éditées par Pathé sur les magasins d'application officiels d'Apple et Google
- les Sites : www.pathehome.fr ou www.pathehome.com
- les Applications Mobiles éditées par Pathé Home sur les magasins d'application officiels d'Apple, Google et sur les Smart TV

ci-après pour les besoins des présentes communément dénommés « les Sites et les Applications ».

Pour plus d'informations, l'Utilisateur est invité à consulter le Centre d'aide dédié mais également les documents suivants disponibles sur les Sites et Applications :

- Conditions Générales d'Utilisation Pathé Cinémas
- Conditions Générales de Vente Pathé Cinémas
- Conditions Générales d'Utilisation Pathé Home
- Conditions Générales de Vente Pathé Home

2.2 Définitions

« Compte Pathé » ou « Compte » : désigne l'interface hébergée sur les Sites et les Applications dans laquelle est regroupé l'ensemble des Données fournies par l'Utilisateur.

« Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU » : désigne les présentes conditions d'utilisation du Compte Pathé mises à disposition dans un onglet dédié des Sites et des Applications, décrivant les modalités de création et d'utilisation de ce dernier.

« Utilisateur » : désigne l'internaute détenant un Compte Pathé.

Article 2 – Objet, Acceptation et Modification des CGU

2.1 Objet

Les présentes CGU ont pour objet de décrire les différentes modalités de création et d'utilisation du Compte Pathé.

2.2 Acceptation et entrée en vigueur

Les CGU sont réputées entrer en vigueur à compter de la création par l'Utilisateur du Compte Pathé et ce suite à l'acceptation par celui-ci des CGU.

La création et l'utilisation du Compte Pathé est ainsi soumise à l'acceptation et au respect des présentes CGU par l'Utilisateur.

Les CGU applicables sont celles qui ont été agréés par l'Utilisateur au moment de la création de son Compte Pathé.

L'utilisateur s'engage à lire attentivement les CGU lorsqu'il crée son Compte et est invité à les télécharger, les imprimer et à en conserver une copie.

2.3 Modification

Les CGU pourront être modifiées et mises à jour par Pathé à tout moment, notamment pour s'adapter à l'évolution législative ou réglementaire.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGU serait nulle du fait d'un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des CGU.

Article 3 – Création du Compte Pathé

3.1 Modalités de création du Compte Pathé

La création d'un Compte Pathé est réservée à tout Utilisateur âgé d'au moins 15 ans révolus résidant en France.

Pathé se réserve la possibilité de demander à tout moment tout document permettant de justifier l'identité de la personne notamment en cas d'homonymie ou de pluralité des comptes attribués à un même identifiant.

Afin de pouvoir créer son Compte Pathé, l'Utilisateur doit remplir le formulaire dédié, et ainsi indiquer :

- Une adresse électronique valide ;
- Un mot de passe ;
- Une civilité ;
- Son nom et prénom.

L'Utilisateur a également la possibilité de s'authentifier à l'aide de son compte Google, Apple ou Facebook.

En cas de création d'un Compte Pathé via l'usage du compte Google, Apple, Facebook, aucune mise à jour de l'adresse e-mail servant d'identifiant au Compte Pathé ne pourra être effectuée par Pathé à la demande de l'Utilisateur.

Une fois la création du Compte Pathé achevée, une confirmation d'inscription est envoyée par email à l'adresse renseignée lors de l'inscription.

3.2 Informations d'authentification

L'identifiant de l'Utilisateur pour la connexion à son Compte Pathé est l'adresse électronique communiquée au moment de la création de celui-ci.

Lorsque l'Utilisateur est amené à créer son Compte Pathé, il lui est demandé de choisir et renseigner un mot de passe conforme aux exigences de sécurité du Site.

Il est recommandé de choisir un mot de passe dédié au Compte Pathé et de ne pas réutiliser un mot de passe utilisé sur un autre site. Ainsi, en cas de divulgation d'un mot de passe dédié, seul le service concerné sera impacté. Un mot de passe ne doit pas facilement être devinable. Il est donc déconseillé de mentionner dans un mot de passe des mots communs (ex : « password »), des suites logiques de caractères (ex : « 1234 » ; « abcd » ; « azerty »), ou encore des informations personnelles identifiant l'Utilisateur telles que les nom, prénom et date de naissance.



L'Utilisateur a également la possibilité de s'authentifier à l'aide de son compte Google, Apple ou Facebook.

CONDITIONS SPECIFIQUES D'ACCES AU SERVICE PATHE HOME

Pathé, par le biais d'une société de son groupe Pathé Home (ci-après « Pathé Home ») édite un Service de vidéo à la demande, donnant accès, moyennant le paiement d'un prix, à des Programmes en vidéo à la demande, à la vente ou à la location, proposés en téléchargement ou en streaming.

L'accès au Service proposé par Pathé Home est réservé aux Utilisateurs âgés d'au moins 15 ans et bénéficiant d'une autorisation parentale pour utiliser le Service ainsi que d'un moyen de paiement pour l'utilisation dudit Service. Tout Utilisateur mineur garantit avoir obtenu une autorisation parentale aux fins d'utilisation du Service et d'usage du moyen de paiement utilisé. Pathé Home ne saurait être tenu responsable si un mineur venait à passer outre cette clause.

Article 4 – Utilisation du Compte Pathé et Responsabilité

4.1 Sécurité du Compte Pathé

L'Utilisateur est seul responsable de la perte et/ou des dommages résultant d'une inscription incomplète ou mensongère.

Les identifiants et mot de passe sont strictement personnels et l'Utilisateur est seul responsable du maintien de la confidentialité de ceux-ci. Il doit s'assurer que personne d'autre que lui ne les utilise. Les actions réalisées au moyen du Compte Pathé seront imputées à l'Utilisateur.

Le Service Client devra immédiatement être informé, de toute utilisation non autorisée (supposée ou avérée) de son Compte, de toute violation (supposée ou avérée) de sécurité, y compris perte, vol ou communication (accidentelle ou non) de ses identifiants et mot de passe. L'Utilisateur devra alors réinitialiser son mot de passe pour sécuriser son compte.

En tout état de cause Pathé ne saurait être tenu pour responsable de toute activité intervenue sur le Compte Pathé. A ce titre, l'Utilisateur s'engage à utiliser le Compte Pathé conformément aux dispositions telles que visées dans les CGU. A défaut, Pathé se réserve la possibilité de suspendre ou de supprimer le Compte Pathé de l'Utilisateur.

4.2 Durée du Compte Pathé

Le Compte Pathé reste actif jusqu'à la suppression de celui-ci dans les conditions précisées ci-dessous :

L'Utilisateur peut à tout demander la suppression de son compte et de l'ensemble de ses données personnelles détenues par Pathé depuis la rubrique « Confidentialité » du Site ou sur l'application mobile ou via le formulaire de contact accessible sur le Site (lien « Nous contacter » disponible en bas de page) sous réserve d'être connecté à son Compte.

Pathé procédera à la désactivation du Compte et adressera à l'Utilisateur un courriel lui confirmant la clôture de son Compte.

Pathé se réserve le droit de fermer un Compte en cas de violation d'une des interdictions mentionnées ci-dessous :

- d'agissements contrevenants aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, notamment les dispositions mentionnées à l'article des présentes « propriété intellectuelle »
- d'usage du Compte à des fins professionnelles et/ou commerciale
- de manquement de l'une quelconques des obligations qui lui incombent en vertu des présentes CGU, mais également en vertu des autres engagements contractuels pris au sein des autres Conditions Générales (CGV etc.)
- dans l'hypothèse d'une suspicion de fraude.

4.3 Accessibilité et disponibilité du Compte Pathé

Pathé ne saurait être tenue responsable en cas :

- D'impossibilité d'accès par l'Utilisateur à son Compte Pathé en raison de tout dysfonctionnement, notamment de nature technique et/ou informatique ;
- En cas de maintenance du service ;
- En cas de force majeure, soit en cas de survenance d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure, tel que définie par la législation et la jurisprudence française, et rendant impossible le maintien de l'accès au Compte Pathé
- De dommage ou d'altération subis par l'Utilisateur de à l'égard de l'un de ses équipements informatiques, et ce suite à l'utilisation de son Compte Pathé et/ ou du ou des Site(s) et/ou l'Application Mobile prévue à cet effet.

Dans l'ensemble des cas susvisés, l'Utilisateur ne saurait pouvoir prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement de quelque nature que ce soit.

Article 5 - Données personnelles

Pathé peut être amené à collecter des données à caractère personnelles concernant l'Utilisateur notamment au moment de la création de son Compte Pathé.

Pathé s'engage à respecter la réglementation applicable à la protection des données à caractère personnel de l'Utilisateur, notamment le Règlement Européen Général de Protection des Données personnelles 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après le « RGPD ») et la Loi Informatique et Libertés.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit à la limitation de traitement de ses données qu'il peut exercer en adressant à Pathé une demande écrite via le formulaire de contact accessible sur notre/nos Site(s) (lien « Nous contacter » disponible en bas de page) sous réserve d'être connecté à son Compte Pathé ou par voie postale à l'adresse suivante : DPO PATHE, 2 rue Lamennais 75008 Paris (France).

Le délégué à la protection des données personnelles de Pathé est accessible pour toute demande via l'adresse dpo@pathe.fr.

Si l'Utilisateur estime que Pathé n'a pas traité ses Données conformément à la réglementation en matière de protection des Données personnelles, il a la possibilité d'introduire une plainte auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Pour plus d'informations sur le traitement des données à caractère personnel, l'Utilisateur est invité à consulter la « [Charte de Protection des Données](#) » accessible sur le Site ou les Sites.



Article 6 - Service Client

Pour toute question, le Visiteur est invité à s'adresser au Service Client de Pathé au 0 809 103 103 (service gratuit) aux heures d'ouverture du Service Client indiquées dans la rubrique « Nous Contacter » des Sites (ci-après « Service Client »)

Article 7 - Loi applicable, juridiction compétente et médiation

Les présentes CGU ainsi que les relations entre l'Utilisateur du Compte et Pathé sont soumises à la loi française et tout litige né ou en relation avec celles-ci sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

Tout litige qui pourrait survenir à l'occasion de leur validité, acceptation, exécution, de leur inexécution ou de leur interprétation fera d'abord l'objet d'une recherche d'un accord amiable.

A défaut d'un tel d'accord, l'Utilisateur pourra soit :

- D'une part, et conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, solliciter un recours auprès d'un médiateur à la consommation, tel que désigné par l'ANM CONSO, et ce :
 - (i) Soit en soumettant le formulaire sur le site internet de l'ANM : www.anm-conso.com
 - (ii) Soit en envoyant sa demande par courrier simple ou recommandé à l'adresse postale suivante : ANM CONSO, 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES.

Quel que soit le moyen utilisé pour saisir l'ANM, la demande doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : vos coordonnées complètes, postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de Pathé, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès de notre Service Client.

Tout consommateur a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit.

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, chaque Partie peut à tout moment se retirer du processus.

- D'autre part, et conformément à l'article R. 631-3 du Code de la consommation, saisir l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu Code de procédure civile, dans l'hypothèse où la médiation échouerait ou ne serait pas envisagée.

Dans l'hypothèse où la médiation échouerait ou ne serait pas envisagée, le litige ayant pu donner lieu à une médiation sera confié à la juridiction compétente désignée ci-dessus.